Pilotage de l\'irrigation en maraîchage AB

CONTENU

Matinée : Salle de Bio de Provence, Maison de la bio - Agroparc d'Avignon (84)

- Enjeux de l'eau :

Ø impact sur le végétal si excès ou manque d'eau

Ø comment évaluer les besoins en irrigation d'une culture maraichère : savoir utiliser les données climatiques (ETP, coefficients culturaux..)

- Pilotage des irrigations à l'aide des tensiomètres (tensiomètre à eau, sonde tensiométrique Watermark ; autres outils de mesure)

- Contrôle des débits

- Stratégie d'irrigation : choix et fréquence de la dose d'irrigation

- Présentation générale sur le critère de choix d'un système d'irrigation. Zoom sur les mini et microasperseurs

Après-midi : Sur le terrain, chez Frédéric Bon, Maraîcher bio sur Chateaurenard (13)

- Installer sur la parcelle de sondes tensiométriques Watermark ou de tensiomètre à eau

- schématiser l'installation de micro-asperseurs pour une parcelle plein champ
- Présentation d'équipement d'irrigation par le technicien de Distribution provençale

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
Agribio Vaucluse - Civam bio du Vaucluse

DURÉE : 1 jour(s)

TARIFS
Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION
Aucune

RENSEIGNEMENTS
Frédéric Furet
agribio84@bio-provence.org
Agribio 84
15 Avenue Pierre Grand
MIN 5
84 953
CAVAILLON Cedex
Tel. 04 32 50 24 56

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
15/10/2013	salle de Bio de Provence/GRAB – Maison de la bio, 255 Chemin de la Castelette 84000 Vaucluse	- Patrice Guinet, Ingénieur en agriculture – diplômé de l'ISA de Lille : intervention sur les aspects théoriques et pour l'installation sur le terrain des outils de pilotage de l'irrigation. - Eric Monin : installateur pour Distribution Provençale (13870 Rognonas): pour une présentation d'équipements d'irrigation et informations sur la station d'irrigation monté chez le maraicher visité. - Frédéric Furet : Conseiller filière Maraîchage – coordination et animation de la journée

THÈMES

Maraîchage | Gestion de l\'eau

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)